



St Denis, le 19/12/2019

MOBILISATION AU SPIP 93

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 93, antenne de Saint-Denis **réunis le 19 décembre 2019, en Assemblée Générale ont décidé d'entrer en mouvement pour dénoncer les nouvelles conditions de mobilité imposées aux agents, dès 2020.**

Il a été décidé des actions suivantes:

- **Inscription d'une phrase type** à la fin de chaque mail, courrier et rapport :
« les agents du SPIP 93 dénoncent l'application zélée de la loi de transformation de la fonction publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité des agents. Nous sommes attachés aux valeurs de la fonction publique. »

- Instauration **d'une journée morte tous les mardis** à compter du 7 janvier 2020 (report des convocations, pas d'utilisation du téléphone, boîte mails, pas de transmission de rapports, à l'exception des permanences).

- **Boycott de toutes les réunions** (de service, d'antenne, départementales, institutionnelles et partenariales)

Nous resterons mobilisés et attentifs jusqu'à l'abandon de ces nouvelles règles relatives à la mobilité des personnels.

Les agents dénoncent également la réforme du régime des retraites et appellent à un large rassemblement pour la journée du 9 janvier 2020.